



Quel recours avons nous pour un problème de construction

Par **sylvie63**, le **02/02/2008** à **14:13**

bonjour, nous sommes tranquille depuis 14 ans et là notre voisin a vendu une parcelle qui se situe juste à côté de chez nous. Les nouveaux propriétaires construisent une maison sur une parcelle donc de 450 m². Notre maison se situe en limite de terrain et le problème arrive : les nouveaux voisins construisent eux aussi en limite de terrain c'est à dire contre la notre ! Notre demeure devient donc mitoyenne et j'ai peur que sa valeur en prenne un coup !
Quel recours avons nous ?
Cordialement